

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat intercommunal à vocation unique : SIVU DE LA PETITE ENFANCE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20000153500018

POSTE COMPTABLE : SGC SERVICE DE GESTION COMPTABLE POISSY

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : SIVU DE LA PETITE ENFANCE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	21
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	26
D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	29

III - Etats financiers

A - Bilan (en euros)	31
B - Compte de résultat (en euros)	35
C - Annexe	37

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet


B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	45
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	16 677

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	142,97
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	131,91
3	Dépenses d'équipement brut / population	3,64
4	Encours de dette / population (2)	55,18
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0,62 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	114,18 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	-8,38 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	-14,18 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	41,83 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 648 445,57	2 239 258,61	8 887 704,18
	Recettes réalisées (1)	B	251 465,98	2 199 915,45	2 451 381,43
	Restes à réaliser	C	3 700 000,00	0,00	3 700 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 530 800,00	2 728 267,46	9 259 067,46
	Dépenses réalisées (1)	E	188 356,86	2 423 099,03	2 611 455,89
	Restes à réaliser	F	3 702 816,60	0,00	3 702 816,60
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	63 109,12	-223 183,58	-160 074,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-117 645,57	489 008,85	371 363,28
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-54 536,45	265 825,27	211 288,82
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 816,60	0,00	-2 816,60
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-57 353,05	265 825,27	208 472,22

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-223 183,58
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	489 008,85
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	265 825,27
Section d'investissement	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	63 109,12
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-117 645,57
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-54 536,45
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-2 816,60
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-57 353,05

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 702 816,60
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	3 702 816,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 700 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	3 438,01
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	1 240,35
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	489,01
Terrains	13,53	Résultat de l'exercice	-223,18
Constructions	5 446,67	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	4 944,18
Réseaux divers	80,51	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	5,19	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	43,91	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	63,69	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	920,40
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	0,40
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	920,80
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 653,49	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190,65
Stocks		Autres dettes non financières	85,06
Créances	552,55	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	275,71
Trésorerie	434,84	TOTAL TRÉSORERIE (4)	500,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	987,39	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 696,70
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 640,88	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 640,88

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	459,08	447,75
Compensations, autres attributions et autres participations	1 488,26	1 090,37
Dons et legs		
Impôts et taxes	245,06	245,08
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		725,45
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	7,51	5,00
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	2 199,92	2 513,63
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	2 334,82	2 372,46
Charges de personnel	1,80	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	13,81	12,78
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes	8,72	6,89
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	38,83	34,47
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	2 397,98	2 426,60

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-198,06	87,04
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	25,12	27,21
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-25,12	-27,21
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-223,18	59,83

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I - L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II -En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement hors dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 000,00	4 750,20	14,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 370 000,00	55 938,00	0,88	3 702 816,60
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 402 000,00	60 688,20	0,95	3 702 816,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 800,00	127 668,66	99,12	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		128 800,00	127 668,66	99,12	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 530 800,00	188 356,86	2,88	3 702 816,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 530 800,00	188 356,86	2,88	3 702 816,60
001 Solde d'exécution négatif reporté		117 645,57			
Total des dépenses de la section d'investissement		6 648 445,57	188 356,86	2,83	3 702 816,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 272 082,49	400,00	0,01	3 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	212 200,00	212 239,00	100,02	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 484 282,49	212 639,00	3,28	3 700 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	124 807,08			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	39 356,00	38 826,98	98,66	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		164 163,08	38 826,98	23,65	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		6 648 445,57	251 465,98	3,78	3 700 000,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		6 648 445,57	251 465,98	3,78	3 700 000,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 507 458,00	2 330 452,31	0,00	2 330 452,31	92,94	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	16 320,00	14 883,91	0,00	14 883,91	91,20	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	13 814,37	13 813,90	0,00	13 813,90	100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 537 592,37	2 359 150,12	0,00	2 359 150,12	92,97	0,00
66	Charges financières	25 312,01	24 733,04	388,89	25 121,93	99,25	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 564 104,38	2 383 883,16	388,89	2 384 272,05	92,99	0,00
023	Virement à la section d'investissement	124 807,08					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	39 356,00	38 826,98	0,00	38 826,98	98,66	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		164 163,08	38 826,98	0,00	38 826,98	23,65	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 728 267,46	2 422 710,14	388,89	2 423 099,03	88,81	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 728 267,46	2 422 710,14	388,89	2 423 099,03	88,81	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	705 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	245 127,00	245 061,00	0,00	245 061,00	99,97	0,00
74	Dotations et participations	1 285 481,61	1 522 281,47	425 064,00	1 947 345,47	151,49	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 650,00	7 427,98	0,00	7 427,98	203,51	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 239 258,61	1 774 770,45	425 064,00	2 199 834,45	98,24	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	81,00	0,00	81,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 239 258,61	1 774 851,45	425 064,00	2 199 915,45	98,24	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 239 258,61	1 774 851,45	425 064,00	2 199 915,45	98,24	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		489 008,85					
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 728 267,46	1 774 851,45	425 064,00	2 199 915,45	80,63	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2031	Frais d'études		5 712,00	5 712,00		
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		5 712,00	5 712,00		
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21838	Autre matériel informatique		1 578,00		1 578,00	
2188	Autres		3 172,20		3 172,20	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	32 000,00	4 750,20		4 750,20	27 249,80
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		55 938,00		55 938,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 370 000,00	55 938,00		55 938,00	6 314 062,00
Total des dépenses d'équipement		6 402 000,00	66 400,20	5 712,00	60 688,20	6 341 311,80
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		127 268,66		127 268,66	
165	Dépôts et cautionnements reçus		400,00		400,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 800,00	127 668,66		127 668,66	1 131,34
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		128 800,00	127 668,66		127 668,66	1 131,34
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		6 530 800,00	194 068,86	5 712,00	188 356,86	6 342 443,14
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 530 800,00	194 068,86	5 712,00	188 356,86	6 342 443,14
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		117 645,57				
Total des dépenses de la section d'investissement		6 648 445,57	194 068,86	5 712,00	188 356,86	6 460 088,71

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
165	Dépôts et cautionnements reçus		400,00		400,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	6 272 082,49	400,00		400,00	6 271 682,49
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		2 239,00		2 239,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		210 000,00		210 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	212 200,00	212 239,00		212 239,00	-39,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		6 484 282,49	212 639,00		212 639,00	6 271 643,49
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>124 807,08</i>				
28031	Frais d'études		238,00	238,00		
2804122	Bâtiments et installations		20 000,00		20 000,00	
28138	Autres constructions		189,00		189,00	
281538	Autres réseaux		4 237,43		4 237,43	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		3 096,03		3 096,03	
281838	Autre matériel informatique		693,00		693,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		3 172,08		3 172,08	
28188	Autres		7 439,44		7 439,44	
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>39 356,00</i>	<i>39 064,98</i>	<i>238,00</i>	<i>38 826,98</i>	<i>529,02</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement		164 163,08	39 064,98	238,00	38 826,98	125 336,10
Total des recettes d'investissement de l'exercice		6 648 445,57	251 703,98	238,00	251 465,98	6 396 979,59
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		6 648 445,57	251 703,98	238,00	251 465,98	6 396 979,59

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60632	Fournitures de petit équipement		310,60		310,60	
611	Contrats de prestations de services		2 515 280,20	209 710,40	2 305 569,80	
615228	Autres bâtiments		8 491,45		8 491,45	
6161	Multirisques		5 231,49		5 231,49	
6227	Frais d'actes et de contentieux		372,30		372,30	
6232	Fêtes et cérémonies		682,80	40,30	642,50	
6234	Réceptions		870,12		870,12	
6288	Autres		246,05		246,05	
63512	Taxes foncières		8 718,00		8 718,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 507 458,00	2 540 203,01	209 750,70	2 330 452,31	177 005,69
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP		11 261,34		11 261,34	
6218	Autre personnel extérieur		1 820,00		1 820,00	
64131	Rémunérations		1 802,57		1 802,57	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	16 320,00	14 883,91		14 883,91	1 436,09
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		13 828,49	16,00	13 812,49	
65888	Autres		1,41		1,41	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	13 814,37	13 829,90	16,00	13 813,90	0,47

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		2 537 592,37	2 568 916,82	209 766,70	2 359 150,12	178 442,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance		22 398,53		22 398,53	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		199,45	269,07	-69,62	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		2 793,02		2 793,02	
total chapitre 66	Charges financières	25 312,01	25 391,00	269,07	25 121,93	190,08
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions	1 200,00				1 200,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 564 104,38	2 594 307,82	210 035,77	2 384 272,05	179 832,33
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>124 807,08</i>				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		39 064,98	238,00	38 826,98	
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>39 356,00</i>	<i>39 064,98</i>	<i>238,00</i>	<i>38 826,98</i>	<i>529,02</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		164 163,08	39 064,98	238,00	38 826,98	125 336,10
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 728 267,46	2 633 372,80	210 273,77	2 423 099,03	305 168,43
002 Résultat de fonctionnement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 728 267,46	2 633 372,80	210 273,77	2 423 099,03	305 168,43

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	705 000,00				705 000,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
73111	Impôts directs locaux		245 061,00		245 061,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	245 127,00	245 061,00		245 061,00	66,00
74748	Autres communes		444 915,61		444 915,61	
74788	Autres		14 166,66		14 166,66	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		48,00		48,00	
74881	Participation des familles au titre de la restauration et de l'hébergement scolaires		818 896,69		818 896,69	
74888	Autres		1 130 930,51	461 612,00	669 318,51	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 285 481,61	2 408 957,47	461 612,00	1 947 345,47	-661 863,86
752	Revenus des immeubles		3 650,00		3 650,00	
75888	Autres		3 777,98		3 777,98	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	3 650,00	7 427,98		7 427,98	-3 777,98
Total des recettes de gestion des services		2 239 258,61	2 661 446,45	461 612,00	2 199 834,45	39 424,16
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		81,00		81,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 77	Produits spécifiques		81,00		81,00	-81,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		2 239 258,61	2 661 527,45	461 612,00	2 199 915,45	39 343,16
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>					
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 239 258,61	2 661 527,45	461 612,00	2 199 915,45	39 343,16
002 Résultat de fonctionnement reporté		489 008,85				
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 728 267,46	2 661 527,45	461 612,00	2 199 915,45	528 352,01

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					20 000,00
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		13 527,11		13 527,11	13 527,11
Constructions		5 448 556,51	1 890,00	5 446 666,51	5 446 855,51
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers		84 748,56	4 237,43	80 511,13	84 748,56
Installations techniques, agencements et matériel		28 630,93	23 438,27	5 192,66	8 288,69
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		315 806,51	271 897,94	43 908,57	50 462,89
Immobilisations corporelles en cours		63 688,00		63 688,00	7 750,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		5 954 957,62	301 463,64	5 653 493,98	5 631 632,76
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 478,10		1 478,10	119 302,67
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		551 069,04		551 069,04	474 706,30
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		552 547,14		552 547,14	594 008,97
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		434 839,96		434 839,96	197 374,08
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		434 839,96		434 839,96	197 374,08
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		6 942 344,72	301 463,64	6 640 881,08	6 423 015,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		926 508,00	924 269,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		2 511 505,07	2 511 505,07
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		1 240 345,50	1 030 345,50
REPORT A NOUVEAU		489 008,85	639 180,59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-223 183,58	59 828,26
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		4 944 183,84	5 165 128,42
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		920 398,41	1 047 736,69
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		400,00	400,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		920 798,41	1 048 136,69
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		190 647,70	209 750,70
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		85 061,69	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		275 709,39	209 750,70
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		500 189,44	
TOTAL TRÉSORERIE (4)		500 189,44	
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 696 697,24	1 257 887,39
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		6 640 881,08	6 423 015,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		459 082,27	447 748,94	11 333,33
Compensations, autres attributions et autres participations		1 488 263,20	1 090 367,38	397 895,82
Dons et legs				
Impôts et taxes		245 061,00	245 076,00	-15,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services			725 445,61	-725 445,61
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		7 508,98	4 995,47	2 513,51
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 199 915,45	2 513 633,40	-313 717,95
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		2 334 815,65	2 372 461,13	-37 645,48
Charges de personnel		1 802,57		1 802,57
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 802,57</i>		<i>1 802,57</i>
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)		13 812,49	12 776,31	1 036,18
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1,41	1,04	0,37
Impôts et taxes		8 718,00	6 891,00	1 827,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		38 826,98	34 468,86	4 358,12
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		2 397 977,10	2 426 598,34	-28 621,24
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-198 061,65	87 035,06	-285 096,71
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		25 121,93	27 206,80	-2 084,87
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		25 121,93	27 206,80	-2 084,87
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-25 121,93	-27 206,80	2 084,87
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-223 183,58	59 828,26	-283 011,84

III – ETATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621751031A	18/02/2021	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9622751032A	23/02/2022	800 000,00	500 000,00	1 443,44	0,00	500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 400 000,00	500 000,00	1 443,44	0,00	500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 753 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 753 000,00									
396236G	SA CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE O	28/12/2022		01/05/2023	1 800 000,00	R		2,500	2,500		T	X Echéance progressive	O	A-1
60192650121	SA CREDIT AGRICOLE	27/12/2007		28/03/2008	723 000,00	F		4,530	4,739		T	X Echéance constante		A-1
8514731	SA CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE O	29/12/2008		25/05/2009	130 000,00	F		4,720	4,720		T	X Echéance constante		A-1
985525	SA CREDIT AGRICOLE	18/12/2015		26/03/2017	1 100 000,00	F		1,280	1,280		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
202201		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

SIVU DE LA PETITE ENFANCE - SIVU DE LA PETITE ENFANCE - CFU - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 753 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		920 199,09					127 268,64	22 398,51	0,00	279,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		920 199,09					127 268,64	22 398,51	0,00	279,57
396236G		0,00	A-1	0,00	20,17	R		2,500	0,00	0,00	0,00	0,00
60192650121		0,00	A-1	245 543,73	5,00	F		4,739	42 814,37	12 342,11	0,00	92,69
8514731		0,00	A-1	14 655,28	1,17	F		4,720	11 120,95	1 021,73	0,00	69,55
985525		0,00	A-1	660 000,08	9,00	F		1,280	73 333,32	9 034,67	0,00	117,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
202201		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIVU DE LA PETITE ENFANCE - SIVU DE LA PETITE ENFANCE - CFU - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		920 199,09					127 268,64	22 398,51	0,00	279,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ETATS ANNEXÉS	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	920 199,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		26-02-2020
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres matériels et outillage	5	26/02/2020
L	Coffre fort - Mobilier sécurisé	20	26/02/2020
L	Equipements de cuisine	5	26/02/2020
L	Frais de recherche et de développement	3	26/02/2020
L	Frais d'étude et d'insertion non suivis de réalisation	5	26/02/2020
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	26/02/2020
L	Logiciels	2	26/02/2020
L	Matériel audiovisuel	4	26/02/2020
L	Matériel de téléphonie	2	26/02/2020
L	Matériel et outillage	5	26/02/2020
L	Matériel et outillage	10	26/02/2020
L	Matériel informatique	3	26/02/2020
L	Plantation d'arbres et d'arbustes	15	26/02/2020
L	Subventions d'équipements versés	5	26/02/2020
L	Véhicules légers	5	26/02/2020
L	21848 Matériel de bureau et mobilier	5	26/02/2020
L	Autres réseaux	20	14/03/2022

IV – ETATS ANNEXES	IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable administrative & financière	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Responsable administrative & financière	A	ADM	821	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ETATS ANNEXES	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		128 000,00	127 268,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		128 000,00	127 268,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 000,00	127 268,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	127 268,66	3 702 816,60	117 645,57	3 947 730,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ETATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		166 363,08	III 41 065,98
Ressources propres externes de l'année (a)		2 200,00	2 239,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 200,00	2 239,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		164 163,08	38 826,98
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	20 000,00	20 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	200,00	189,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 240,00	4 237,43
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	3 100,00	3 096,03
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	350,00	693,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 250,00	3 172,08
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	8 216,00	7 439,44
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	124 807,08	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	41 065,98	3 700 000,00	0,00	210 000,00	3 951 065,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 947 730,83
Ressources propres disponibles	IV 3 951 065,98
Solde	V = IV - II (5) 3 335,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 06/03/2023

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Antoine BOUYSSOU	du 01/09/2022	au 06/03/2023
Mme Fabienne PANTOUSTIER	du 04/01/2022	au 31/08/2022
Mme GUILLEE Erika	du 01/01/2022	au 03/01/2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**LOPEZ Amelie (1036880708-0), Inspecteur des Finances Publiques****DDFIP DES YVELINES , le 10/03/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BOUYSSOU Antoine (1013630303-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**POISSY , le 14/03/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 03/04/2023 par l'organe délibérant.

Pascale GRENIER, Présidente du SIVU**ORGEVAL , le 14/04/2023**

ARRETE ET SIGNATURES


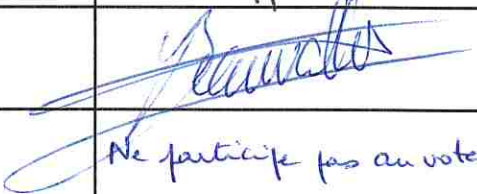



Présenté par le Président,
A Orgeval, le 03/04/2023
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Orgeval, le 03/04/2023

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2023

ANJORAN Gisèle	Excusée
APCHIN Marie-Christine	
BEAUVALLET Yves	
GRENIER Pascale	Ne participe pas au vote
DELOIZY Murielle	
SEGUY Eva	Excusée
BASTIDE LE DU Sophie	
WEIZMANN Sylvia	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le